

Economiser là aussi



CREDITS MILITAIRES
OUI AU REFERENDUM
POSSIBLE

Parti socialiste



TABLE DES MATIERES

1. Le référendum en matière de dépenses militaires n'est pas un plébiscite pour ou contre l'armée	3
2. Que demande en fait le référendum ?	5
3. Arguments "pour" et "contre" aux débats parlementaires (pour lecteurs et lectrices pressés)	7
Réponses aux arguments les plus fréquents des opposants	8
4. L'optimisme est de rigueur ! (Une analyse de la situation)	14
Le peuple veut faire des économies dans le domaine des dépenses militaires !	14
Ne craignons pas les forces supérieures des opposants !	15
Eviter un débat de fond sur l'armée	16
5. Politique financière : de nouvelles priorités	17
6. Les projets d'avenir du DMF : coûteux et ambitieux	19
7. Les dépenses ne sont pas seules en cause pour s'opposer au surarmement (Armée de milice - neutralité - sécurité des emplois)	21
8. Pas de contrôle démocratique pour les militaires	23
9. Les anciens scandales n'ont pas été oubliés !	25
10. Le référendum sur les crédits militaires : un instrument pour une politique de la paix	27

Berne, le 18 février 1987/mt

1. Le référendum en matière de dépenses militaires n'est pas un plébiscite pour ou contre l'armée !

L'étroitesse de notre Etat et les conditions politiques données ne nous permettent pas de financer une armée de grande puissance à échelle réduite. C'est pourquoi il nous faut une armée de milice qui, dans le domaine technique également, respecte ce principe. Nous voulons une conception de la défense nationale qui tienne compte de la configuration géographique de notre pays, de l'organisation de notre armée, qui est essentiellement une armée d'infanterie, et des institutions démocratiques.

Le fait de reconnaître la nécessité de l'armée ne doit pas rendre tabou tout ce qui touche à l'armée, à l'armement et aux dépenses pour la défense nationale.

La politique de sécurité ne doit pas être soustraite au débat démocratique. C'est pourquoi nous demandons que le peuple ait son mot à dire en ce qui concerne les dépenses militaires.

*Extrait du programme du parti
1982*

Pour les socialistes suisses, le référendum sur les crédits militaires fait partie de la politique de sécurité et d'armement de la Suisse. L'initiative qui va passer en votation ne remet pas en question notre prise de position, inchangée depuis 1935, en faveur de la défense nationale. Ce que le PSS réclame depuis le début du siècle, c'est le droit pour le peuple de se prononcer sur les projets en matière d'armement.

L'initiative pour un référendum sur les crédits militaires n'est absolument pas un essai pur et simple d'abolir l'armée. La prochaine votation n'est donc pas un plébiscite pour ou contre l'armée !

Un tel référendum aurait toutefois l'avantage de faire disparaître les tabous qui pèsent sur l'armée et sur les projets en matière d'armement. Car il va de soi que dans une démocratie les affaires militaires ne doivent plus continuer à jouir du statut de "vache sacrée" !

La prochaine campagne pour la votation de l'initiative représente donc une chance dans la mesure où elle va permettre des discussions objectives sur l'armée et son importance politique. Il n'est pas question ici de remettre en cause l'armée suisse en tant que telle. Ce que l'on veut en revanche, c'est de pouvoir enfin se prononcer sur les dépenses d'armement qu'une armée de milice peut se permettre, et sur ce qu'on peut exiger des soldats. Dans la situation actuelle de la Suisse, on doit débattre des priorités fixées et se demander si l'Etat ne ferait pas mieux d'accorder la priorité

aux assurances sociales (AVS et caisses-maladie) ou à la protection de l'environnement et à la sauvegarde des forêts, problèmes toujours aussi brûlants, que de s'occuper en premier lieu de l'achat de chars ou d'avions de chasse. En un mot, nous voulons pouvoir intervenir lorsqu'il s'agit de déterminer quel secteur a le plus urgent besoin de l'argent des contribuables : est-ce l'environnement et les affaires sociales qui méritent d'être soutenues plus substantiellement, ou un dispositif de défense militaire fictif auquel la critique fait défaut ?

Notre position est nette. Ce n'est pas contre l'armée que nous avons lancé cette initiative, n'en déplaise à ceux qui aimeraient bien la faire passer comme telle. Nous avons lancé cette initiative pour que le peuple puisse se prononcer sur les besoins financiers de l'armée, la place qui lui revient dans la Suisse d'aujourd'hui, compte tenu des nombreux problèmes pour lesquels nous sommes toujours à la recherche de solutions.



LE REFERENDUM SUR LES CREDITS MILITAIRES NE PEUT NI NE VEUT ABOLIR L'ARMEE SUISSE. IL POURRAIT CEPENDANT CONDUIRE A UNE MEILLEURE REPARTITION DES DENIERS PUBLICS : UN PEU MOINS DE MILLIARDS POUR L'ARMEMENT MAIS, EN REVANCHE, UN SOUTIEN PLUS SUBSTANTIEL A L'AVS, AUX CAISSES-MALADIE ET A LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.

2. Que demande en fait le référendum ?

Tout au long de son histoire, le PSS a toujours fait preuve de scepticisme en matière d'acquisitions importantes et disproportionnées de matériel d'armement. Au début du siècle déjà, le PSS avait soutenu une intervention parlementaire demandant un référendum sur les crédits militaires. Pendant toute la période de l'entre-deux-guerres et jusqu'en 1935, les socialistes ont affiché un antimilitarisme de principe qui, ne l'oublions pas, a été nourri par les répressions sanglantes de l'armée contre les manifestants ouvriers.

L'idée d'un référendum sur les crédits militaires a ressurgi dans les années cinquante pour des raisons de politique financière, en même temps que le mouvement contre l'armement nucléaire. Le Conseil fédéral d'alors, pourtant formé exclusivement de bourgeois, motive sa proposition d'introduire un référendum financier général en faisant valoir en premier lieu les dépenses croissantes et toujours plus considérables de l'armement. Par la suite, le peuple a rejeté cette proposition. Dans les années septante, le PSS relance l'idée d'un référendum facultatif pour les dépenses d'armement non seulement en raison des acquisitions gigantesques prévues mais aussi à la suite d'erreurs de gestion de plus en plus fréquentes de la part du DMF. En 1976, le Congrès adopte à l'unanimité la proposition de la section bâloise St. Alban-Breite, qui allait dans le même sens. La majorité bourgeoise du Parlement rejette clairement un postulat socialiste demandant le référendum facultatif pour les crédits militaires. L'initiative parlementaire Herczog, dont le but est le même, subit le même sort.

En 1979 déjà, le Congrès du PSS demande que l'on rédige une initiative. En 1980, le Congrès réuni à Genève adopte à l'unanimité le texte d'initiative suivant :

L'art. 82, al. 2 de la Constitution fédérale, est complété comme il suit :

"Les lois fédérales, arrêtés fédéraux de portée générale et arrêtés fédéraux simples qui prévoient des crédits d'engagement du département militaire fédéral concernant l'acquisition du matériel de guerre, des constructions et de l'achat de terrains ainsi que des programmes de recherche, de développement et d'essai, doivent être soumis à l'adoption ou au rejet du peuple lorsque la demande en est faite par 50'000 citoyens actifs ou par huit cantons".

Nous exigeons donc le **référendum facultatif** pour les projets en matière d'armement. Tous les crédits d'armement ne sont pas visés, mais les projets contestés. Il s'agit tout particulièrement d'arrêtés portant sur des crédits répartis sur plusieurs années, auxquels le Parlement a donné son feu vert. Le budget ordinaire du DMF n'est pas remis en cause; ce sont les crédits d'engagement, comme on les appelle, qui permettent de nouvelles acquisitions, qui doivent être soumis au référendum, ainsi que le prévoit l'initiative.

Une fois par année, le Parlement débat des **crédits d'engagement** et des projets d'armement qui doivent lui être soumis. Pour les crédits s'étalant sur plusieurs années et qui sont destinés aux dépenses d'armement

(de la tente à l'avion de combat), aux acquisitions de terrains (places d'armes), aux constructions, un arrêté fédéral simple suffit. Actuellement, c'est le Parlement qui est finalement compétent pour décider d'un arrêté féd. simple. Selon la teneur de notre initiative, on pourra recourir au référendum contre un seul de ces arrêtés. En clair, si l'achat d'un prochain avion de combat à 4 milliards de francs soulève une vive opposition, le peuple pourrait être appelé en dernier ressort à donner son avis. De même pour les places d'armes dévoreuses de terrains.

Selon notre initiative, sont soumis au référendum facultatif non seulement les acquisitions du matériel de guerre mais aussi les programmes de recherche, de développement et d'essai financés par des crédits d'engagement portant sur plusieurs années, qui sont répartis en tranches annuelles et doivent être approuvés chaque année. Le but n'est nullement de bloquer la recherche ou le développement de nouveaux systèmes et d'empêcher des études de planification sérieuse. Bien au contraire, de tels travaux sont d'une importance capitale. Mais il est tout aussi important de stopper à temps des projets inopportuns, des recherches sans intérêt dans le domaine militaire, des programmes dont il est prévisible dès le début qu'ils ne seront d'aucune utilité, avant d'avoir dilapidé plus de 100 millions de francs pour leur réalisation. Nous pensons à des cas, certes extraordinaires, mais néanmoins importants : le projet concernant des essais de bombes atomiques, concocté en 1958 par le DMF, aurait mérité que l'on s'y oppose par voie référendaire. De nos jours, il n'est pas inconcevable que le DMF veuille s'intéresser à la recherche touchant aux techniques de reproduction et problèmes génétiques. De tels projets, qui touchent de si près les principes fondamentaux et la société, devraient être soumis au peuple. Lui seul devrait avoir le dernier mot.



**LORSQUE LES DECISIONS DU PARLEMENT EN
MATIERE D'ARMEMENT SONT CONTESTEES,
C'EST AU PEUPLE A TRANCHER EN DERNIERE
INSTANCE !**

3. Arguments "pour" et "contre" aux débats parlementaires

(pour lecteurs et lectrices pressés)

Les deux débats, courts mais riches en controverses, qui ont eu lieu dans les deux Chambres du Parlement, permettent de se faire rapidement une idée assez complète de l'argumentation respective des partisans et des opposants :

L'initiative du PS demandant le droit de référendum en matière de dépenses militaires a évidemment été nettement rejetée (par 121 voix contre 34 au Conseil national et par 36 voix contre 4 au Conseil des Etats); une tentative de contre-projet de l'AdI pour l'introduction du référendum financier général l'a été plus nettement encore (108 voix contre 12 au Conseil national seulement).

Les débats ont été dominés par une attitude de "garde-à-vous" intellectuel et politique, qui caractérise d'ailleurs tous les débats de type "militaire" à l'Assemblée fédérale : la majorité bourgeoise au Parlement proclame son attachement à l'armée et accuse tous les sceptiques de chercher à détruire notre force militaire et supprimer notre armée. Les partisans de l'initiative socialiste demandant le droit de référendum pour les crédits militaires ont été systématiquement, et avec une mauvaise foi évidente, assimilés au Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) et à son initiative. Ceux qui n'affirment pas directement que l'initiative sur les crédits militaires constitue un premier pas dans cette direction estiment tout de même que l'initiative cherche sciemment à saper notre volonté de défense. Les dépenses militaires ont d'ailleurs été présentées comme extrêmement mesurées et représentant un minimum par rapport à la conception que l'on se fait des menaces existantes. Tel est le ton de l'argumentation bourgeoise qui considère en outre que c'est trop demander au peuple que de lui faire porter un jugement sur les projets d'armement.

Inversément, les partisans de l'initiative rejettent clairement l'accusation globale d'être des adversaires de l'armée. Ils insistent sur les doutes, exprimés non seulement par la gauche mais aussi par de larges couches de la population, à l'égard de projets d'armement démesurés. Alors que la quasi-totalité des décisions importantes, en matière de dépenses, peuvent être soumises au peuple, les acquisitions d'armement, qui précisément se chiffrent par milliards, devraient être du seul ressort d'un Parlement qui manque singulièrement d'esprit critique dans ce domaine. Au cours des dernières années, les projets du DMF ont causé de profonds malaises. De l'acquisition des Mirages à celle des divers modèles de chars, les scandales et les absurdités montrent la nécessité d'un contrôle accru. En outre, les achats croissants à l'étranger de matériel de guerre hautement sophistiqué soulèvent des problèmes de politique de neutralité; quant à l'équipement de nos soldats, il risque de ne plus être adapté à une armée de milice. Dans notre démocratie directe tant vantée, le peuple devrait aussi pouvoir s'exprimer à ce sujet. Et finalement, une politique d'armement plus mesurée permettrait de libérer des subventions fédérales qui sont rognées depuis des années aux caisses-maladie, ou qui manqueront à l'avenir à l'AVS, ou encore dont il faudrait disposer d'urgence pour protéger vraiment l'environnement.

- Telle est, en bref, l'argumentation principale en faveur de l'initiative.

REPONSES AUX ARGUMENTS LES PLUS FREQUENTS DES OPPOSANTS

● Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :

Le référendum sur les crédits militaires est une attaque contre l'armée suisse. Ce que veulent en définitive les partisans de l'initiative, c'est le démantèlement de l'armée.

Notre réponse :

Quand plus de 60 % des électrices et électeurs ont rejeté, l'automne dernier, l'arrêté sur le sucre, il n'est venu à l'idée de personne de prétendre que les opposants à ce projet voulaient supprimer l'agriculture suisse. Mais il est évident qu'ils souhaitent une autre politique agricole. Il en va de même pour le référendum sur les crédits militaires. Ceux qui prétendent le contraire insinuent que le peuple suisse, qui est pourtant fondamentalement favorable à l'armée, pourrait tout à coup se retourner contre l'armée, le PS en tête. Une telle argumentation révèle la méfiance malade de la bourgeoisie à l'égard du peuple; elle nous rappelle aussi assez tristement le temps où les socialistes étaient taxés en bloc de "bandes de sans-patrie".

Les politiciens bourgeois traitent les partisans de l'initiative de farouches opposants à l'armée ou de naïfs complices de ces derniers; ils devraient donc classer dans les mêmes catégories les membres du Conseil fédéral de 1954, formé uniquement de représentants des partis bourgeois ... et qui justifiait avant tout son projet de référendum financier par l'ampleur et l'importance du programme d'armement. Apparemment, le bloc des bourgeois a la mémoire courte !

● Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :

Le référendum sur les crédits militaires est dans la ligne de l'antimilitarisme qui a marqué toute l'histoire du PSS. Bien qu'il se soit prononcé, en 1935, en faveur de la défense nationale, le PS a continuellement rejeté des projets d'armement au Parlement; il a critiqué le DMF, en 1979 notamment, dans un livre noir et s'est déclaré favorable à un service civil pour ceux qui refusent le service militaire. On ne peut donc pas faire confiance au PSS en matière de politique de sécurité.

Notre réponse :

L'antimilitarisme dans l'histoire du mouvement ouvrier s'explique largement par la triste constatation suivante : au cours du premier tiers de ce siècle, l'ordre de tirer n'a jamais été donné aux soldats suisses contre des envahisseurs ennemis, mais toujours contre des ouvriers qui manifestaient pacifiquement; plusieurs d'entre eux ont été mortellement atteints.

Pourtant, depuis 1935 le PSS est favorable à la défense nationale. Mais pas à tout prix ! Nous ne voulons pas d'une armée de grande puissance à échelle réduite. Nous n'apprécions pas davantage que des bureaucrates militaires gaspillent l'argent des contribuables pour du matériel inadéquat ou trop cher. Les critiques du PSS au Département militaire sont d'autant plus nécessaires que le reste du Parlement ne bronche pas face aux projets d'armement. La critique est très souvent justifiée mais elle est malheureusement reconnue comme telle après que les mauvaises décisions aient été prises (comme dans le cas des chars 68).

Nous sommes favorables au service civil parce que nous respectons l'attitude des jeunes gens concernés et les décisions que leur dicte leur conscience. Les objecteurs ne doivent pas être criminalisés. Les démocraties occidentales connaissent pratiquement toutes une forme de service civil. Nous ne devons pas prendre les méthodes répressives du monde communiste comme modèle ... !

● **Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :**

Dans le cas du référendum sur les crédits militaires, le parti socialiste a été lâché par ses propres membres. L'initiative n'a pu aboutir que grâce à une aide extérieure. Et au Parlement, la partie la plus loyale du Groupe socialiste s'est abstenue lors du vote.

Notre réponse :

D'autres initiatives ont eu autant de peine à aboutir. En ce moment par exemple, les radicaux sont inquiets pour leur initiative fiscale. Peut-être parce que les personnes à hauts revenus qui en profiteraient ne constituent qu'une toute petite minorité ? Pour le référendum sur les crédits militaires, le PS n'a jamais fait appel à une aide extérieure. Et en fait, de vrais démocrates n'ont pas à se soucier d'où viennent en définitive les signatures.

A propos de l'attitude du parti socialiste au Parlement : une grande partie du Groupe socialiste s'est battue en faveur de l'initiative, bien que les rapports de force aient toujours été clairs. Au Conseil national, 5 socialistes se sont abstenus et 9 étaient absents. Dans les rangs bourgeois, 39 personnes au total n'ont pas participé au vote. Selon la logique de nos adversaires, il faut donc les considérer comme des irrésolus ou des rénégats et les compter au nombre des partisans de l'initiative....!

● **Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :**

Si la possibilité de demander le référendum contre des crédits d'armement existe, l'équipement de l'armée suisse deviendra de plus en plus mauvais. L'efficacité de notre défense nationale sera atteinte et nos soldats seront livrés sans défense à l'ennemi.

Notre réponse :

Cette affirmation prouve une fois de plus le manque de confiance à l'égard du peuple ! Selon cette argumentation, les électeurs et électrices sont incapables de discernement et n'ont pas, de surcroît, le sens des responsabilités nécessaire au bon fonctionnement d'une démocratie. N'oublions pas que ce même peuple "immature" élit, tous les quatre ans, une majorité bourgeoise : les auteurs de tels reproches se disqualifient ainsi doublement !

L'argument des "soldats sans défense" est particulièrement perfide. Un équipement optimal de l'infanterie, que le PS a toujours considéré comme prioritaire, offrirait au gros de l'armée suisse la meilleure sécurité personnelle. Il coûterait également moins cher que les équipements hautement sophistiqués constamment privilégiés par le DMF et la majorité parlementaire. A cela s'ajoute que la population civile, effectivement sans défense, se trouve ainsi plutôt davantage menacée.

Le référendum sur les crédits militaires ne veut en rien menacer la capacité de défense de notre pays. Mais il introduit une discussion obligatoire sur d'importantes acquisitions de matériel cher et luxueux, que de larges couches de la population considèrent de plus en plus comme inacceptables. Le niveau de développement, les coûts et l'importance de la sécurité militaire doivent aujourd'hui être comparés à ce que nous dépensons pour la sécurité des conditions de base de notre existence quotidienne : ce que nous faisons

pour la sécurité sociale de nos personnes âgées et de nos malades, ce que nous entreprenons pour sauver l'environnement d'une catastrophe écologique.

● **Les opposants à l'initiative prétendent :**

Au cours des dernières années, l'importance relative des dépenses militaires a diminué ; elles représentent aujourd'hui à peine 5 milliards de fr., soit environ 20 % des dépenses fédérales. Les crédits d'engagement annuels du programme d'armement qui seraient, le cas échéant, soumis au référendum, représentent environ 2 milliards de fr., soit même pas 10 % du ménage fédéral. Les socialistes font beaucoup de bruit pour rien !

Notre réponse :

Entre 1950 et 1984, les dépenses militaires ont passé de 558 millions à 4457 millions de fr. (soit près de 4,5 milliards de fr.). Elles se sont donc multipliées par huit en valeur nominale, et par quatre en valeur réelle, si l'on tient compte d'un indice qui a renchéri de 210 points. C'est exorbitant !

Si, durant le même laps de temps, les dépenses sociales ont augmenté plus fortement, cela tient uniquement au fait que dans ce domaine, il a fallu pratiquement partir à zéro; le domaine militaire, en revanche, occupait dans les années cinquante la première position dans le ménage fédéral, avec 40 % de dépenses.

Et dans l'avenir, les dépenses du domaine militaire n'auront rien de modeste; on s'attend à ce que l'acquisition pendante d'avions de combat soit du même ordre de grandeur que l'achat de chars "Léopard", qui vient d'être décidé (plus de 3,5 milliards de fr.) En outre, les généraux veulent de nouveaux systèmes de défense antiaérienne, des hélicoptères de combat et de transport, ainsi que de coûteux systèmes de télécommunication, pour ne citer qu'une partie de la somptueuse liste de vœux des militaires. Qui doit payer tout cela ? Les politiciens militaires radicaux demandent déjà une augmentation du budget militaire à 2,5 % du produit national brut, c'est-à-dire un milliard de plus par année. Or, des sondages d'opinion le prouvent constamment depuis dix ans : c'est surtout dans le domaine militaire que le peuple souhaite que des économies soient réalisées. C'est tout à fait possible : lors de l'affaire des chars "Léopard", Hayek avait fait des propositions d'économies pour un montant de 700 millions de fr. Mais le lobby de l'industrie militaire et la majorité bourgeoise au Parlement ne veulent rien savoir. Seul le peuple pourrait les ramener à la raison. C'est pourquoi il doit pouvoir participer aux décisions !

● **Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :**

Le référendum sur les crédits militaires n'est pas nécessaire, parce que le DMF prépare très sérieusement les propositions d'achats; ensuite, le Parlement les examine d'un œil critique à deux reprises, avant qu'elles ne soient acceptées : lors du crédit d'engagement et lors du crédit inscrit au budget.

Notre réponse :

Notre Parlement est tout sauf critique à l'égard des projets militaires. On a régulièrement cherché à clouer le bec de ceux qui élevaient des critiques par des insinuations malveillantes ou des soupçons émis à leur égard; ce fut le cas, par exemple, pour les orateurs socialistes lors de l'acquisition des chars 68, qui ont été reconnus plus tard impropres au combat, ou à propos du "système Florida". Et une majorité parlementaire écrasante se sent toujours très sûre d'elle. Mais les scandales et les irrégularités qui se sont succé-

dés depuis les acquisitions que nous venons de mentionner jusqu'à l'achat, en 1979, des chars M-113 avec des appareils supplémentaires non prévus au départ, en passant par l'affaire des Mirages, montrent précisément que cette majorité n'est pas compétente dans ce domaine. De même, le dépassement des prix pourtant garantis au départ, de l'achat des chars "Léopard", ne témoigne pas en faveur d'un travail sérieux du DMF.

L'effet préventif d'épargne et de contrôle qu'exerce le référendum sur les crédits militaires est donc plus nécessaire que jamais ! Grâce à lui, le Parlement et l'administration seront tenus à un travail plus sérieux.

● **Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :**

Les projets militaires exigent nécessairement une certaine discrétion. Le peuple devrait donc se prononcer sur des crédits sans connaître des détails importants.

Notre réponse :

La situation est aujourd'hui exactement la même au Parlement. Seuls les membres de la commission connaissent ce qui doit rester secret. Les autres parlementaires peuvent se renseigner mais ne doivent pas donner ces renseignements au micro ou en public. On pratique donc une "politique du secret". Comme on ne peut pas discuter ouvertement de ce qui est secret, on est tenté de supposer que le DMF taxe de "secret" tout ce qui doit passer sans accroc la rampe du Parlement. En tout cas, ce n'est pas un quelconque extrémiste de gauche, mais l'ancien chef du DMF Nello Celio (PRD) lui-même, qui a déclaré une fois que 80 à 85 % des "secrets du DMF" étaient arbitraires ou ridicules.

Ainsi, les "secrets" entourant l'achat d'appareils supplémentaires dans l'affaire des M-113, déjà mentionnée, étaient des secrets de polichinelle : les socialistes en ont pris connaissance en achetant pour 2 \$, au Congrès américain compétent pour la livraison de 1979, une brochure apparemment accessible au public.

Si l'on renonce à des secrets aussi inutiles, il reste des données de base suffisantes pour que le peuple et le Parlement puissent se prononcer. En outre, le peuple est avant tout appelé à se prononcer sur le principe, et non sur les détails d'une acquisition, tout comme pour d'autres projets.

● **Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :**

Si le PS voulait vraiment obtenir une démocratisation, il devrait logiquement revendiquer le référendum financier général. Un référendum distinct pour les crédits militaires ne se justifie pas.

Notre réponse :

Il est vrai que le référendum financier général, tel qu'il existe à partir d'un certain montant dans les communes et les cantons, serait également une solution. Il a toutefois été rejeté en 1956 en votation populaire.

Il ne faut cependant pas faire croire qu'avec le référendum sur les crédits militaires, seules les dépenses militaires seraient soumises à votation populaire. En Suisse, on peut voter sur presque toutes les questions de principe, ainsi que sur des dépenses nouvelles ou particulièrement élevées. Il n'y a que le militaire qui échappe à cette règle puisque le peuple n'est que rarement ou jamais consulté. Les luttes référendaires du début du siècle ont eu

pour conséquence que le Parlement s'est définitivement attribué la compétence légale de questions fondamentales, en matière financière surtout, ou l'a attribuée au Conseil fédéral. Si le peuple est compétent, en dernière instance, pour les dépenses en matière d'AVS et d'assurance-maladie, grâce au référendum législatif, il est en revanche expressément exclu des décisions du domaine militaire. Ce qui est valable pour le développement des hautes écoles, l'encouragement du cinéma, les traités d'Etat et les obligations en matière d'aide au développement qui en découlent, ce qui est valable à propos de Rail 2000 ne l'est expressément pas pour des décisions analogues dans le domaine militaire.

Grâce au référendum sur les crédits militaires, le peuple pourrait enfin participer aux décisions des principes de base en matière d'armement. Il pourrait aussi, comme dans tous les domaines de l'activité fédérale, influencer le volume des dépenses d'armement et, d'une manière générale, le choix des priorités.

● **Les opposants bourgeois à l'initiative prétendent :**

Le référendum sur les crédits militaires prolongerait le processus des acquisitions et empêcherait donc l'armée de s'équiper à temps et conformément à ses exigences. En outre, un non des électeurs à des systèmes d'armement complexes aurait pour conséquence de faire perdre les investissements préalables, souvent très élevés, déjà consacrés à l'évaluation et au développement de projets.

Notre réponse :

Les référendums ne retardent jamais les décisions de plus de 6 à 8 mois. Le DMF lui-même compte actuellement une période globale d'au moins 10 à 15 ans pour le programme de développement, l'évaluation et l'acquisition de systèmes complexes. Quelques mois de plus ou de moins ne portent donc pas à conséquence.

Les retards semblent même souvent avoir été inclus par les militaires eux-mêmes dans leurs plans : dans le cas du char "Léopard" par exemple, le projet du DMF prévoyait la dernière livraison partielle en 1988 (!) seulement. A cette époque, l'instrument de parade des généraux des troupes blindées sera déjà démodé. Non, l'argument du retard ne tient décidément pas !

Avec le référendum sur les crédits militaires, il faut effectivement s'attendre à un refus du peuple une fois ou l'autre ...! D'éventuels investissements préalables s'avéreraient donc inutiles. C'est exact. Mais c'est également le cas pour le référendum financier sur le plan communal et cantonal.

Même sans référendum, le DMF gaspille déjà actuellement des millions inutilement dans des crédits de programmes de développement. A l'époque de Gnägi par exemple, le développement du projet de défense blindée NORA a été interrompu après plus de 12 années de travail. Cette faillite a coûté plus de 100 millions de francs aux contribuables.

Le développement d'un nouvel appareil de radio SE-225 dure depuis 20 ans, et pourrait bien se terminer aussi lamentablement. Crédits accordés jusqu'à présent : 106 millions de francs.

Pour éviter de tels échecs, l'initiative prévoit de soumettre aussi au référendum les crédits de programmes de développement.

Remarque : nous avons assez d'arguments qui justifient la nécessité du référendum sur les crédits militaires. C'est pourquoi les opposants cherchent

à détourner l'attention des problèmes existants par des insinuations et des calomnies. On en trouvera plus à ce sujet dans la troisième partie de cette brochure.



**LE REFERENDUM SUR LES CREDITS MILITAIRES
MET UN FREIN AUX GOÛTS DE LUXE DES MILI-
TAIRES. ET DAVANTAGE D'ARGENT POUR LA
POLITIQUE SOCIALE ET LA PROTECTION DE
L'ENVIRONNEMENT NOUS APPORTE AUSSI
DAVANTAGE DE SECURITE QUOTIDIENNE !**



4. L'optimisme est de rigueur ! (une analyse de la situation)

Certes, une votation populaire sur l'initiative pour l'abandon de l'énergie nucléaire - elle vient d'être lancée - serait plus agréable. Mais le seul fait que les problèmes de la politique de l'environnement et de l'énergie soient aujourd'hui d'une plus grande actualité ne justifie par une attitude défensive. En effet, ce sont précisément les citoyennes et citoyens conscients des problèmes de l'environnement qui sont en général plutôt sceptiques face aux problèmes de l'armement. Un autre point important : les sondages d'opinion confirment depuis des années la volonté d'une forte majorité de la population suisse de faire des économies en priorité dans le domaine militaire. Les opposants à l'initiative en sont conscients. C'est pourquoi ils tentent de faire oublier, en menant une campagne de diffamation dont le but est de désécuriser, les critiques de la population envers une politique militaire coûteuse, bureaucratique, dominée par les intérêts de l'industrie de l'armement et démunie d'un contrôle parlementaire sérieux. Ils vont tenter de parler de la suppression de l'armée plutôt que d'économies dans le domaine des dépenses militaires. - L'optimisme est de rigueur ! Mais il faut pour cela que les dépenses de l'armée, et non pas l'armée en tant que telle, occupent le centre du débat.

Le peuple veut faire des économies dans le domaine des dépenses militaires !

Les sondages d'opinion des dix dernières années ne laissent aucun doute : le peuple veut faire des économies dans le domaine de l'armement et libérer ainsi des moyens financiers pour d'autres tâches. Après la votation populaire concernant la taxe sur la valeur ajoutée, en 1976, une première enquête sur la politique financière, établie selon une échelle allant de - 100 à + 100, a permis de constater que les dépenses militaires se trouvaient de loin en dernière position, avec - 86 points, contre + 39 pour les contributions aux caisses-maladie qui ont eu la première place, ou encore + 25 pour l'AVS. Les fonctionnaires et les employés ont été les premiers à vouloir économiser avant tout dans le domaine militaire !

Entre temps, une enquête faite en 1983 sur la politique de sécurité (Etude Haltiner du Fonds national concernant la politique de sécurité) a permis de confirmer et d'affiner ces premiers résultats. Dans cette étude, l'"armée forte" apparaît en dernière place parmi les tâches de l'Etat, derrière l'aide au développement. L'armée est également le seul domaine où le souhait négatif "diminuer l'effort" l'emporte de façon significative sur le souhait positif "augmenter l'effort". D'une manière générale, on estime que les dépenses militaires sont trop élevées; mais il faut également souligner qu'elles sont aussi souvent surestimées.

L'opinion des personnes questionnées d'après un échantillon représentatif sur le référendum en matière de dépenses militaires est intéressante : 69 % des femmes et 55 % des hommes se sont prononcés en faveur de ce droit populaire. En principe, cette forte majorité de 1983 ne devrait pas s'être modifiée au cours des trois dernières années !

Une analyse scientifique complémentaire sur les attitudes politiques des personnes questionnées a permis de constater que celles d'entre elles qui étaient favorables au référendum sur les crédits militaires étaient certes sensibles aux aspirations de paix, mais qu'elles étaient touchées également par d'autres

questions comme la politique sociale, la sécurité de l'emploi et la protection de l'environnement. De plus, elles ont peu confiance en la volonté de réforme des autorités et elles s'opposent aux centrales nucléaires.

A l'inverse, les personnes opposées au référendum sur les dépenses militaires sont non seulement des adeptes convaincus de l'armée : elles font confiance à leurs autorités, croient au progrès technique et s'opposent au mouvement pour la paix.

Cet aperçu rend attentif au fait que, même en l'absence d'une orientation sociale ou écologique, le référendum sur les crédits militaires jouit de fortes sympathies dans les milieux concernés par ces thèmes. En outre, l'étude citée conclut que la politique de sécurité (mouvement pour la paix !) fait partie, comme la politique énergétique et la politique de l'environnement, de domaines où les changements de mentalité de la population sont clairs : on n'identifie plus aujourd'hui la volonté de se défendre à un armement à tout prix, mais on la jauge selon les valeurs à défendre. Si les propositions du DMF se heurtent à des limites financières, c'est aussi parce que la Confédération s'engage trop peu dans les domaines du social et de l'environnement.

Vue sous cet angle, la campagne en faveur du référendum sur les crédits militaires s'harmonise bien avec les thèmes politiques de l'année électorale 1987. Qui veut des actes politiques qui concrétisent le thème "emplois et environnement" devra également se prononcer pour un frein aux dépenses du DMF, et donc en faveur du référendum sur les crédits militaires !

C'est pourquoi les opposants au référendum tendent de déplacer la discussion sur un autre plan.

Ne craignons pas les forces supérieures des opposants !

Les opposants à l'initiative disposent de moyens importants et diversifiés pour mener leur campagne. Le comité de notables d'usage, emmené par le conseiller aux Etats Jakob Schönenberger (PDC) et les conseillers nationaux Ogi (UDC) et Martin (PRD) s'est adjoint 140 (!) membres du Parlement. A côté de ce comité qui existe avant tout sur le papier, l'industrie de l'armement tente d'influencer l'opinion de la population dans le "bon" sens à l'aide de moyens financiers démesurés. L'agence de presse Farner - de réputation notoire et dépendant de l'industrie de l'armement - tente depuis des années déjà de mobiliser l'opinion par des articles de presse et des reportages-photos dans "Pro" ou d'autres périodiques du même acabit. La Société suisse des officiers n'est évidemment pas en reste et ne connaît qu'un seul sujet de discussion pour cette première moitié de l'année 1987 : elle a organisé une véritable mobilisation générale contre le référendum sur les crédits militaires avec un catalogue d'arguments de 32 pages distribué à tous ses membres, des articles paraissant régulièrement dans l'ASMZ (Allg. Schweiz. Militär Zeitung), des exposés publics et un travail de presse important.

De toute évidence, l'initiative nous oppose à des organisations et des personnes qui font partie des plus puissantes de notre pays ! Les partis politiques bourgeois font front commun avec leurs compères de l'extrême-droite, mais aussi avec toute la machine financière et de propagande du complexe militaro-industriel et les associations patriotico-militaires. Comme nous l'avons déjà démontré (voir chiffre 3), ils essaieront de provoquer un plébiscite pour l'armée, dans le but d'éviter tout débat sur la politique de l'armement. Il s'agit pour eux de désécuriser la population, dont le scepticisme est connu, par un slogan du genre "ceux qui critiquent les

dépenses de l'armée sont des adversaires de l'armée".

Une campagne comparable avait été menée en 1972 contre l'initiative sur l'interdiction des exportations d'armes. Le rapport de forces était alors le même que pour le référendum sur les crédits militaires. Il y a eu finalement 49,5 % de OUI dans les urnes ! Il s'en est fallu de peu que nous remportions un succès contre la propagande de la peur et de la calomnie. Le peuple ne se laisse pas toujours avoir !

Eviter un débat de fond sur l'armée

Le référendum sur les crédits militaires est un frein aux achats exagérés du DMF. Il ne remet pas en question l'armée suisse en tant que telle. Ceux qui poussent la discussion sur ce terrain le font pour déséquilibrer, pour donner une fausse image de l'initiative. L'initiative répond au scepticisme de la population face aux dépenses d'armement. Les raisons en sont nombreuses. - Dans le domaine de la politique des finances, le peuple n'a pas les mêmes priorités que la majorité bourgeoise du Parlement. Il n'a pas oublié non plus les erreurs commises au cours des dernières années par la bureaucratie militaire. Les paragraphes suivants donnent des renseignements plus précis à ce sujet.



**LE PEUPLE VEUT FAIRE DES ECONOMIES DANS
LE DOMAINE MILITAIRE ! C'EST POURQUOI LE
REFERENDUM SUR LES CREDITS MILITAIRES
VIENT A POINT NOMME.**

5. Politique financière : de nouvelles priorités

Le sondage d'opinion de 1983 déjà cité ne montre pas seulement que le peuple veut réaliser des économies en premier lieu au chapitre des dépenses militaires. Il donne également des renseignements sur les secteurs pour lesquels les Suisses seraient disposés à dépenser plus d'argent. Sur l'échelle des degrés d'urgence des dépenses, qui commence par le point 1, les dépenses militaires se retrouvent nettement en dernière place avec 1 point, derrière la construction de routes avec 38 points; l'agriculture, l'aide au développement et les dépenses universitaires se situent dans la moyenne, entre 69 et 92 points, alors que les contributions aux caisses-maladie sont en tête (126 points), suivies par l'AVS (112 points).

Au palais fédéral, la majorité bourgeoise mène une politique à l'encontre de l'opinion populaire ! Les radicaux (Loretan et Affolter) se sont tout particulièrement illustrés lors du débat sur le plan directeur de l'armée en demandant des dépenses militaires supplémentaires d'un milliard de francs par année. Depuis dix ans, ils pratiquent également leur politique "stop à l'extension de la politique sociale", politique propagée dès 1975. Lors d'un symposium à Rüslikon, il y a une année, le professeur Wittmann, le maître-à-penser de cette tendance, exigeait que l'on prélève une taxe spéciale sur l'ICHA pour couvrir une augmentation des dépenses militaires !

La devise "plus de dépenses militaires, moins d'Etat social" nous a menés à la situation suivante : depuis 1976, les contributions fédérales aux caisses-maladie sont gelées. Les 5 à 6 milliards qui manquent depuis cette date ont dû être couverts par une augmentation des primes versées par les citoyennes et citoyens !

La 10ème révision de l'AVS, actuellement en cours, va dans le même sens, contre l'opinion du peuple : les démantelateurs bourgeois de l'Etat social exigent la neutralité des coûts. Concrètement, cela signifie entre autres une augmentation de l'âge de la retraite pour les femmes !

La politique économique n'est pas épargnée non plus par le virus du "moins de dépenses" : la droite a lancé avec succès le référendum contre les 100 millions de francs de la garantie des risques à l'innovation qui étaient destinés à rendre nos emplois plus stables et plus modernes.

Pour ces messieurs, seuls les chars et les avions de combat n'ont pas de prix !

Le dispositif militaire de sécurité nous coûte près de 5 milliards de francs d'impôts fédéraux par année. 20 % environ du budget fédéral vont au DMF. Ces chiffres doublent presque si l'on y ajoute les dépenses privées et cantonales (absences au travail, allocations pour pertes de gain, arsenaux, etc). A eux seuls, les programmes d'armement qui seraient soumis au référendum, selon l'initiative (crédits d'engagement pour des achats nouveaux et programmes de développement) représentent environ 2 milliards de francs par année. Et l'augmentation des dépenses va se poursuivre. Pourtant, aucun politicien bourgeois n'est disposé à faire des économies dans ce domaine. Pour ces milieux, les dépenses militaires sont tabou.

Etant donné les problèmes actuels dont l'urgence n'est plus à démontrer, le fait que le DMF occupe, avec ses 15'000 fonctionnaires, plus de la moitié de l'administration centrale de la Confédération constitue un scandale en soi.

L'on continue de toute évidence à considérer la sécurité militaire comme la principale tâche de l'Etat.

Afin de soutenir cet ordre de priorité malgré la précarité des finances fédérales, on s'attaque à la sécurité sociale. Quant à la sécurité de notre environnement, les causes de la mort des forêts pas plus que les conséquences de Tchernobyl ne semblent être dignes de mesures efficaces. Nous devons libérer aujourd'hui des moyens financiers importants pour des alternatives encore coûteuses à l'heure actuelle, mais nécessaires à long terme, dans les domaines de la politique de l'énergie et des transports. On lie de tenir compte des graves problèmes sociaux et écologiques quotidiens, on investit joyeusement dans la lutte contre d'hypothétiques menaces militaires.

Le référendum sur les crédits militaires permettrait de faire des choix différents ! Le secteur militaire dispose toujours des ressources les plus importantes en effectif du personnel occupé et en moyens financiers. Il est nécessaire de mettre un frein aux dépenses militaires pour pouvoir modifier les priorités de la politique des finances. Lorsqu'en 1954, le Conseil fédéral - composé uniquement de bourgeois - justifiait l'introduction du référendum financier général par le coût des programmes d'armement, il avait conscience de cet état de fait :

"Voilà un domaine où l'introduction du référendum financier a tout son sens; il permet en effet de laisser au peuple la responsabilité ultime de projets qui ont une influence durable sur les besoins financiers de l'Etat".

Et l'on sait que c'est là que le peuple aimerait faire des économies, afin que les moyens de la Confédération puissent être affectés de manière plus propice à toutes les tâches de l'Etat, et plus particulièrement aux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui !



**UNE NOUVELLE REPARTITION DES DEPENSES EST
NECESSAIRE : UNE CURE D'AMAIGRISSEMENT AU
DMF LIBERERA DES MOYENS FINANCIERS POUR
L'AVS ET L'ENVIRONNEMENT !**

6. Les projets d'avenir du DMF : coûteux et ambitieux

La haute technologie semble être devenue une formule magique au DMF. Avec l'achat du char Léopard, on a déjà atteint les limites des capacités de production de l'industrie suisse, même en produisant sous licence. Quelques trusts de l'industrie de l'armement dominant de plus en plus la scène et peuvent ainsi dicter les prix. Pour les avions, on a constaté cette évolution lors de l'acquisition des Mirages et des Tiger.

Il faut avouer que le programme d'armement 1986 du DMF choisit de mettre l'accent sur l'infanterie, solution préconisée par le PSS en raison de ses moindres frais et de sa meilleure adaptation à nos conditions. Les 310 véhicules anti-chars Piranhas avec leurs fusées Tow coûtent également 1 milliard de francs environ. Comme les 45'000 tenues de protection contre les effets des armes chimiques et les nouveaux abris de campagne en métal, ils sont fabriqués pour la plus grande partie en Suisse. Les trois hélicoptères de transport Super-Puma viennent de France. Il n'y a pas d'autres gros morceaux.

Mais il est prévu, dans un avenir immédiat, d'acheter de nouveaux chars. Ce sont surtout les troupes d'aviation et de protection aérienne qui réclament de la haute technologie à cors et à cris :

L'avion-école suisse à réaction Vampire va devoir être remplacé prochainement; le choix du DMF s'est porté sur l'avion anglais Hawk, dont les 20 exemplaires coûteront environ 400 millions de francs à la Suisse.

Les trois hélicoptères de transport qui viennent d'être achetés vont être complétés par l'acquisition de 15 autres. Coût de l'opération : environ 250 millions de francs.

Et il est sérieusement question de remplacer le Mirage. Le DMF évalue à cet effet les F-16 et les F-18A de provenance américaine, le Mirage 2000 français, le Lavi israélien et le Jas Gripen suédois. La dépense se chiffre ici à un montant analogue à l'achat des chars Léopard, c.à d. à 4 milliards de francs environ !

On prévoit certes un remplacement "interne" des Hunter par les Tiger; mais il est néanmoins prévu d'acheter des hélicoptères de combat pour la lutte anti-chars; cet achat a été retardé à cause de l'acquisition plus rapide que prévue des chars Léopard. Là aussi, il faudra compter avec 1 à 2 milliards de francs d'impôts, suivant le type de commande, pour payer la facture. Il faut enfin évoquer les 3 à 4 milliards supplémentaires demandés par la défense anti-aérienne pour le remplacement des Bloodhound vers la fin du siècle !

Le seul domaine de l'aviation et de la défense anti-aérienne entraînerait donc des dépenses de près de 12 milliards de francs. En même temps, l'infanterie a annoncé que des retards devaient être rattrapés et les troupes mécanisées font valoir des besoins de remplacement. On prévoit également l'achat d'un système intégré de communication militaire (IMFS 90). Le détail piquant de cette acquisition est qu'elle sera probablement dépassée (par ex. pas de transmission d'images) lorsqu'elle deviendra effective; mais qu'importe, puisque l'industrie suisse des télécommunications témoigne d'un intérêt brûlant pour la commande.

Ici comme ailleurs, les relations entre l'armée et l'industrie fonctionnent à merveille. L'industrie de l'armement ne s'intéresse pas uniquement aux commandes suisses en tant que telles. Chaque achat d'un produit suisse par le DMF crée une confiance naturelle à l'égard dudit produit sur le marché international. Un exemple : le système anti-aérien de haute technologie ADATS fabriqué par Bührle a de meilleures chances à l'étranger depuis que le DMF a procédé à son évaluation, à la suite d'une campagne de propagande massive orchestrée par l'agence Farner. Les contribuables prennent ainsi en charge les risques de la recherche qui sont habituellement couverts par le secteur privé. Et ils passent une deuxième fois à la caisse, après le succès de l'évaluation, pour payer le prix que les trusts ont fixé, sans la pression d'une concurrence gênante bien entendu. Ces ententes sur les prix nous ont coûté environ 700 millions de francs lors de l'adjudication des contrats de production sous licence du char Léopard (selon le rapport Hayek).

Des effets secondaires coûteux viennent encore s'ajouter à ce bilan : les nouvelles acquisitions impliquent de nouvelles places d'armes et d'exercice. En plus des contribuables, c'est aussi la nature qui passe à la caisse. Chaque nouvelle acquisition d'avions rend encore plus insupportables les nuisances dues au bruit. Et les troupes mécanisées s'emparent des dernières parcelles de terre encore intactes : depuis des années déjà, les hauts marais de Rothenturm sont menacés d'être transformés en place d'arme. Et l'aménagement d'une nouvelle place de tir dans le val Cristallina a déjà été décidé : une conséquence directe de l'achat des chars Léopard.

La Suisse ne pourra de toute évidence plus se permettre longtemps de continuer l'actuelle politique de surarmement : ses finances ne le permettraient pas. Les coûts d'acquisition, les frais liés aux effets secondaires et les taux de profit privés deviennent trop élevés. L'heure du référendum sur les dépenses militaires est arrivée !



**LA SUISSE NE PEUT PLUS SE PAYER LES ACQUISITIONS
COUTEUSES DONT REVENT NOS GENERAUX. METTONS-
LEUR UN FREIN !!!**

7. Les dépenses ne sont pas seules en cause pour s'opposer au surarmement

L'armée de grande puissance en format réduit que les responsables du DMF veulent, soutenus en cela par des spécialistes bourgeois de la politique militaire, ne se heurte pas uniquement aux limites financières du petit Etat qu'est la Suisse. Les systèmes d'armement modernes et sophistiqués sont de moins en moins aptes à être utilisés par des soldats de milice. Leur provenance soulève de plus en plus de questions touchant à la politique de neutralité. A part de rares exceptions, l'industrie suisse des machines n'arrive plus à se maintenir dans la course.

La Suisse est fière de son armée de milice. Les frais occasionnés par ses troupes sont bien moindres que ceux d'autres armées, de grandeur comparable. D'autre part, l'armée de milice garantit également certains liens entre la population et les militaires. C'est la raison pour laquelle des attitudes d'autoritarisme telles qu'on les rencontre ailleurs sont plus difficilement imaginables dans notre pays et, le cas échéant, largement critiquées.

La sophistication croissante de l'armement remet en question le caractère de milice de notre armée. Le problème de l'utilisation d'avions de combat modernes par une armée de milice a déjà été soulevé lors de l'achat des Mirages. Le problème de la professionnalisation de l'armée se pose avant tout pour les troupes d'aviation. Les nouveaux hélicoptères de transport sont pilotés uniquement par des professionnels. D'une manière générale, les périodes d'instruction prennent peu à peu des dimensions professionnelles. Le char Léopard est également doté d'un système électronique perfectionné : son maniement et son entretien ne peuvent plus guère être garantis, compte tenu des périodes de formation restreintes des soldats de milice. Des problèmes analogues pourraient bientôt se poser dans le domaine de la défense anti-aérienne.

En adaptant les techniques d'armement de la Suisse à l'équipement d'armées professionnelles étrangères, l'on accepte implicitement la remise en question de notre armée de milice. Des armes d'infanterie meilleur marché et mieux adaptées à nos conditions permettraient d'éviter de tels risques.

L'adaptation de nos techniques militaires à celles de pays étrangers faisant partie d'un bloc remet de plus en plus en question notre neutralité. Toutes les acquisitions importantes des dernières années, le Léopard, les Mirages, les obusiers blindés M-109 et les chars de grenadiers M-113 proviennent de pays membres de l'OTAN ! Ce qui a chaque fois donné lieu à des controverses, tout comme les prix pratiqués. Un regard sur les évaluations en cours montre que la recherche ayant trait aux prochaines générations d'avions et aux hélicoptères de combat et de transport s'effectue avant tout dans les arsenaux de l'OTAN.

Depuis de nombreuses années, le PSS demande un renforcement de la collaboration avec les pays neutres en matière de techniques d'armement. Mais le DMF n'en tient guère compte. En règle générale, les Suédois sont habilités à déposer une offre-alibi. Le DMF s'enferme ensuite dans le silence pour chercher une solution et choisit les produits des grandes puissances.

Une réduction de nos exigences dans le domaine de l'armement renforcerait la crédibilité de notre neutralité.

La politique actuelle de l'acquisition de matériel de guerre ne contribue guère à la sécurité de l'emploi en Suisse. Au contraire, en achetant du matériel sophistiqué provenant des systèmes d'armement de l'OTAN, l'industrie suisse a de plus en plus de peine à rester dans le coup. Si Bührle-Contraves a réussi à s'adapter, les ateliers de construction de la Confédération sont ainsi systématiquement mis hors course. Pendant plusieurs années, la petite entreprise Mowag a tremblé pour la commande des Piranhas parce que le DMF n'avait d'yeux que pour un armement sophistiqué.

D'une manière générale, les commandes d'armement exigent des investissements en capitaux de plus en plus importants, ce qui a pour conséquence la création d'un nombre d'emplois réduit par rapport aux sommes investies. Un exemple : les emplois liés à la production du char Léopard coûtent en moyenne 190'000 francs par poste. Chez Bührle, ils reviennent à plus de 220'000 fr. D'autre part, les frais moyens par emploi civil créé par la Confédération sont inférieurs à 100'000 francs ! L'armement fournit évidemment du travail. Mais la production civile de biens crée un taux d'occupation deux fois plus élevé, et son effet multiplicateur est bien plus élevé encore.

L'augmentation du savoir technologique due aux techniques de guerre modernes (effet de "spinn-off") est d'ailleurs contestée par des experts. L'électronique militaire a des aspects trop spécifiques pour pouvoir être utile à d'autres domaines !

Les dépenses d'armement ne contribuent que de manière réduite à la santé de l'économie. Ce fait est mis en évidence par une comparaison internationale : la part des investissements au produit national brut (PNB) atteint au Japon 33 %, alors qu'il n'investit que 1,5 % dans le militaire. Inversement, l'Angleterre, avec 5,5 %, et les Etats-Unis, avec 7,5 % d'investissements militaires, n'atteignent qu'une part de 16 à 17 % d'investissements au PNB. En investissant 2 % dans le militaire, le poids des investissements représente en Suisse 26 % du PNB. On peut ainsi dire d'une manière générale que des investissements élevés dans l'armement ont une influence négative sur le développement des autres secteurs de l'économie.

Le surarmement n'est donc pas un instrument approprié pour une politique efficace de l'emploi.



**CEUX ET CELLES QUI TIENNENT A NOTRE ARMEE
DE MILICE DOIVENT ETRE SCEPTIQUES FACE AU
SURARMEMENT ! UNE REDUCTION DES DEPENSES
D'ARMEMENT ENTRAINERAIT UNE AUGMENTATION
DU NOMBRE DES EMPLOIS !**

8. Pas de contrôle démocratique pour les militaires

En pratique, toute la politique militaire est soustraite au contrôle démocratique. Le peuple en particulier, contrairement à tous les autres domaines de la politique fédérale, n'a rien à dire dans le domaine des affaires militaires. La dernière campagne violente avant une votation populaire concernant l'armée a eu lieu il y a plus de cinquante ans; elle portait sur la prolongation des écoles de recrues proposée en 1936.

En tant que lois, l'organisation militaire et l'organisation des troupes sont soumises au référendum. Mais les deux décrets ont délégué toutes les décisions importantes au Conseil fédéral ou au Parlement. Les luttes qui ont eu lieu en 1895 et 1907 autour des référendums de politique militaire étaient encore trop présentes dans l'esprit des législateurs...! Nous devons aujourd'hui savoir que le Conseil fédéral crée par exemple des régiments d'aérodromes sans demander l'avis du peuple et du Parlement. Nous sommes curieux de voir par quels moyens le chef de l'état-major général Lüthi cherchera à réaliser ses plans pour des troupes permanentes. En tous cas pas par des moyens démocratiques !

Le peuple n'est là que pour payer ! Au cours de ces dernières années, il n'a pu se prononcer ni sur des questions de fond, ni sur des problèmes particuliers. La doctrine d'engagement de 1966 et le concept de sécurité de 1973 n'étaient pas des arrêtés soumis au référendum. On n'a sciemment pas fait des arrêtés fédéraux de portée générale.

Le Parlement tend également à être exclu des processus de décision militaires. Le plan directeur de l'armée de 1982 n'a par exemple jamais été transmis par le Conseil fédéral au plénum du Parlement, alors qu'il s'agit d'un élément essentiel pour l'orientation du travail du DMF. Ce n'est qu'à la suite d'un postulat socialiste qu'une discussion parlementaire a eu lieu sur ce sujet, au début de l'année 1986. Mais les représentant(e)s du peuple n'avaient pas la compétence de prendre des décisions...!

Ainsi, la politique militaire actuelle ne comprend guère autre chose que les programmes d'armement. Mais dans ce domaine précisément, la démocratie directe est inexistante. L'article 87 de l'organisation militaire exclut explicitement depuis 1907 le droit de référendum pour les crédits d'acquisition.

Mais ce n'est pas tout :

La phase de préparation de ces arrêtés est entièrement dominée par le DMF, qui ne doit s'en tenir qu'à deux ordonnances qu'il s'est données lui-même, sur la planification et sur les acquisitions. Toutes les décisions sont ainsi préparées, d'une part, par le chef de l'état-major général, le chef de l'armement et le chef de l'instruction et, d'autre part, par le chef de l'état-major du groupement de l'instruction, le chef de la section de planification ainsi que par le directeur du groupement de l'armement. L'approbation de ces six messieurs entraîne des demandes d'acquisition internes à l'administration. Par le biais de la commission de défense militaire, ils ont également une influence déterminante sur les besoins touchant à la planification et au développement de l'armée. Dans ce domaine, 11 commissions consultatives d'experts dominées par l'industrie privée de l'armement jouent un rôle important; mais l'on ne sait pratiquement rien de leurs délibérations. Formellement, le chef du DMF prend les décisions les plus importantes; mais le déroulement complexe et l'enchevêtrement inextricable des phases de planification et de préparation empêchent

toute transparence de ses bases de décision. C'est du moins la conclusion à laquelle aboutit une thèse de 1983 aux accents pro-militaristes (Beat Schär, Das Problem der Rüstungsbeschaffung in der Schweiz).

Pour le Parlement, cela signifie que toutes les décisions préliminaires concernant les crédits d'armement ont été prises exclusivement par une quelconque instance du DMF. Cette machine qui fonctionne lentement et peu clairement crée de très nombreux préjudices. L'élaboration des projets est conditionnée par les généraux et les industriels de l'armement. Le Parlement ne peut prendre des décisions que sur des demandes de crédits toutes prêtes, et souvent sous la pression du temps.

Malgré une critique souvent nécessaire - c'est la gauche du Parlement qui s'en charge fréquemment - la majorité bourgeoise du Parlement n'a en général aucune compréhension pour les interventions critiques ou des refus. Le garde-à-vous est de rigueur pour les discussions de projets militaires. Cela vaut autant pour les arrêtés fédéraux simples relatifs aux crédits d'engagement (acquisitions et programmes de développement) que pour les crédits inscrits annuellement au budget, de nature purement formelle.

Le peuple n'a donc aucune possibilité de recourir au référendum. Les opposants à notre initiative prétendent que le peuple est dépassé quand il s'agit de décisions touchant au domaine de l'armement. Cette remarque ne semble pas être valable pour toutes les autres décisions de fond :

Le peuple décide de manière définitive de l'acceptation ou du refus de lois complexes dans des domaines comme l'aide au développement, l'ONU, les crédits universitaires, l'arrêté sucrier et Rail 2000. Il a accepté la 9ème révision de l'AVS alors que la bourgeoisie de droite voulait faire des économies dans ce domaine.

En ce qui concerne les dépenses militaires, le rôle du peuple semble se borner à exprimer sa volonté de défense et à payer des impôts en conséquence. Le "Tagesanzeiger" du 9 mai 1986 a commenté cette situation de manière pertinente : "la volonté de défense ne serait-elle pas plus authentique si elle était exprimée directement par le peuple - non pas en applaudissant lors de défilés ou d'autres manifestations folkloriques, mais sous forme de réponses à des questions fondamentales relatives à la défense nationale".

Nous pensons que les crédits d'armement font justement partie de ces questions fondamentales !



**DANS UNE DEMOCRATIE DIRECTE, LE PEUPLE
DOIT EGALEMENT POUVOIR SE PRONONCER
SUR DES PROJETS MILITAIRES !**

9. Les anciens scandales n'ont pas été oubliés !

L'amélioration du contrôle démocratique se justifie pour d'autres raisons que des seuls motifs financiers. Les projets militaires doivent susciter une méfiance de principe. Au cours des 25 dernières années, les irrégularités et les scandales ont été bien trop fréquents au DMF. Il ne s'agit pas ici de les reprendre dans tous les détails. Une brève énumération devrait suffire à démontrer l'utilité de décisions prises par le peuple ainsi que les conséquences qui en découlent. Il faut obliger le DMF à jouer cartes sur table. Ces affaires du passé présentent toutes le même défaut : les militaires ont informé de manière incomplète ou ont toléré des prix qui leur ont été dictés.

En 1964, la commission d'enquête sur les Mirages (présidée par Kurt Furgler) constatait que le DMF avait exigé un crédit additionnel de 600 millions pour l'acquisition des Mirages, "sans pouvoir donner des valeurs même approximatives sur les coûts définitifs du projet Mirage". La suite est connue : 42 avions de moins que le nombre total prévu ont pu être acquis. Mais l'on continue à répéter les mêmes erreurs.

En 1974, le Parlement approuvait l'acquisition d'une nouvelle série de chars 68 sur demande du DMF. Le parti socialiste s'y était opposé sans succès, en dépit d'une étude faite par des experts sérieux prouvant que les chars ne remplissaient pas les conditions nécessaires à leur utilisation en temps de guerre. En 1975, une tranche supplémentaire des mêmes chars passait encore la rampe. Face à la résistance socialiste, la droite a resserré les rangs et décroché l'approbation par le Parlement de l'acquisition de 170 chars dépassés. En 1979, le même Parlement a dû accorder à contre-cœur un crédit de 90 millions pour des frais de réparation, sans quoi ces chars auraient tout simplement été inutilisables...!

Lors de l'achat des Tigers, on a assisté au même gaspillage de 200 à 300 millions de francs. Longtemps avant les premières livraisons, les financiers du DMF ont approuvé naïvement un contrat où le cours du dollar était fixé à 2.50 fr. suisses. La baisse ultérieure du dollar, qui a chuté en dessous des 2 francs, a provoqué une perte correspondant au montant de 200 à 300 millions de fr., que les contribuables ont épongée.

En 1984, la Confédération a failli perdre 1,5 milliards lors de l'achat du Léopard. Il a fallu des experts indépendants pour découvrir que le DMF avait alors négocié avec un consortium de firmes fabriquant sous licence, sous la direction de Bühler, des conditions de livraison et de paiement dont le montant final était de 1500 millions de francs "trop élevé". En renonçant à produire sous licence, on aurait encore réalisé des économies supplémentaires de 700 millions.

Une nouvelle affaire s'est déroulée en 1979 autour de l'obusier blindé M-109 : le crédit de 890 millions semblait alors exorbitant aux yeux du Groupe socialiste aux Chambres. Le DMF répondit aux critiques par un silence glacial. Comme l'achat devait s'effectuer aux Etats-Unis, le PSS se procura les documents qui avaient été déclarés "secrets" par le DMF directement auprès du Congrès américain, qui avait la responsabilité de la transaction. Le résultat : on avait menti au Parlement ! Le crédit ne valait pas seulement pour les 207 M-109;

Le DMF achetait en même temps 220 chars de grenadiers M-113, y compris 164 supports de munition, sans avoir fait le moindre commentaire à ce sujet. Il s'en est suivi un fait exceptionnel : la révélation du parti socialiste a, pour une fois, provoqué des protestations de toutes parts, y compris des rangs bourgeois, même si ces derniers ont tenté, dans un premier temps, de faire valoir leur fidélité inébranlable au DMF !

Nous tenons encore à remémorer brièvement quelques "petites pannes" :

En 1976, le DMF a dû retirer une demande toute prête concernant l'acquisition de canons anti-char Nora : il s'était rendu compte au dernier moment que ces armes ne pourraient jamais fonctionner. Les travaux de recherche et de mise au point avaient déjà coûté 100 millions de francs.

Le DMF s'occupe depuis bientôt vingt ans de la réalisation d'un nouvel émetteur-récepteur. Il fait des recherches, des essais, puis achète des prototypes, alors que le moment de l'acquisition n'interviendra que vers le tournant du siècle. A ce jour, ce fiasco en vue a déjà coûté 106 millions.

La leçon à tirer est la suivante : les responsables du DMF sont trop souvent prêts à payer sans broncher les prix surfacts qu'offrent les fournisseurs. Le Parlement ne disposant souvent pas d'informations suffisantes, il ne peut remplir ses fonctions de contrôle. Et le lobby militaire des Chambres met tout en oeuvre pour faire taire les voix critiques. Ainsi, au cours des dernières années, des centaines de millions de francs ont été jetés par la fenêtre sans que le Parlement ait entrepris des réformes de fond.

Le référendum sur les crédits militaires peut déclencher la pression nécessaire à des changements; il permettrait en effet au peuple de tirer le frein de secours !



**LES PANNES QUI SE SONT PRODUITES RENDENT
NECESSAIRE UNE AMELIORATION DES MECANISMES
DE CONTROLE. EN FIN DE COMPTE, C'EST LE PEU-
PLE QUI DOIT PAYER. IL DOIT DONC EGALEMENT
POUVOIR DECIDER EN CAS DE DOUTE.**

10. Le référendum sur les crédits militaires : un instrument pour une politique de la paix

Les personnes qui s'interrogent sur le "sens" d'une course effrénée aux armements sur le plan mondial deviennent de plus en plus nombreuses. Les grandes puissances ont en mains les moyens de détruire plusieurs fois toute vie sur la planète. Avec les autres pays neutres, la Suisse est appelée à effectuer une part essentielle du travail nécessaire à un accord sur le désarmement entre les grandes puissances. Toute autre perspective va dans le sens d'un mépris de l'homme et de son auto-destruction.

La contribution de la Suisse à un accord de désarmement ne signifie pas désarmement unilatéral de notre armée ! Un tel "geste" ne serait pas compris sur le plan mondial et ne contribuerait guère à la paix mondiale.

Face à l'accumulation gigantesque d'armes destructrices par les principaux pays producteurs d'armes, une question se pose à la Suisse : où se situe le seuil raisonnable pour les dépenses militaires ? Nous devons nous interroger sur ce que nous voulons et sur ce que nous pouvons nous permettre pour notre défense militaire. Cette question doit être posée en ayant à l'esprit une politique de paix et conscience de l'horreur que représentent toutes ces armes destructrices accumulées dans le monde. Nous devons également mettre en relation nos dépenses d'armement avec les dépenses faites en faveur de la sécurité sociale et de la sauvegarde de notre environnement menacé par une catastrophe écologique.

Le référendum sur les crédits militaires offre la possibilité de porter un jugement sur le sens et l'opportunité de projets d'armement à chaque fois que cela paraît nécessaire. Il permet aussi de comparer les dépenses militaires à d'autres contributions de la Suisse en faveur de la consolidation de la paix mondiale ou aux efforts entrepris en faveur de la sécurité de l'homme et de l'environnement !



Puis-je rappeler à ces messieurs que la pause est terminée et que les négociations sur le désarmement reprennent ?